

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 20/03/2026 - 6350 - 2021 B 06079 - 434 820 908 - 3DS

Gérard Carpono à
Paris le 16.03.2026

3 DS

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.048.720 Euros
Siège social : 26 rue de la Buhoterie
91160 SAULX LES CHARTREUX
RCS EVRY 434 820 908

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 20 MAR. 2026 Numéro : 6350

I RESOLUTION PROPOSEE AU VOTE DES ASSOCIES CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Affectation du résultat

L'assemblée générale constatant que le résultat net de l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 580 587,89 €, décide d'affecter ledit résultat de la façon suivante :

Résultat net de l'exercice	580 587,89 €
Report à nouveau disponible	- 1 039 525,16 €
soit le solde du report à nouveau après affectation	- 458 937,27 €

Il est précisé qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

II CETE RESOLUTION A ETE ADOPTEE PAR LES ASSOCIES SUIVANT DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2025.

..!..

Affectation du résultat

L'assemblée générale constatant que le résultat net de l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 580 587,89 €, décide d'affecter ledit résultat de la façon suivante :

Résultat net de l'exercice	580 587,89 €
Report à nouveau disponible	- 1 039 525,16 €
soit le solde du report à nouveau après affectation	- 458 937,27 €

Il est précisé qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

La résolution est adoptée à l'unanimité

..!..

certificat conforme à
l'original
le 16-03-2026

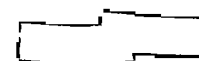
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1	DELTA
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net	
Capital souscrit - non appelé	0		0	0	
ACTIF IMMOBILISE (a)					
Immobilisations incorporelles:					
Frais d'établissement	0	0	0	0	
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0	
Fonds commercial (1)	0	0	0	0	
Autres	7 959	7 959	0	0	
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	
Avances et acomptes	0	0	0	0	
Immobilisations corporelles:					
Terrains	0	0	0	0	
Constructions	63 313	55 350	7 962	12 353	-4 391
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	0	0	0	0	
Autres	3 864	3 864	0	0	
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	
Avances et acomptes	0	0	0	0	
Immobilisations financières (2):					
Participations (b)	4 563 785	1 868 372	2 695 413	2 375 050	320 363
Créances rattachées à des participations	247 434	0	247 434	389 205	-141 771
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	8 235 584	1 423 712	6 811 873	7 240 955	-429 082
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	
Prêts	0	0	0	0	
Autres	154	0	154	154	0
Total I	13 122 092	3 359 257	9 762 836	10 017 717	-254 881
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours (a):					
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0	
En cours de production (biens et services) (c)	0	0	0	0	
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0	
Marchandises	0	0	0	0	
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0	
Créances (3):					
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)	20 168	0	20 168	13 606	6 562
Autres	2 740 091	295 651	2 444 440	377 045	2 067 395
Capital souscrit - appelé, non versé	0	0	0	0	
Valeurs mobilières de placement (e):					
Actions propres	0	0	0	0	
Autres titres	2 689 566	0	2 689 566	5 260 422	-2 570 856
Instruments de trésorerie	0	0	0	0	
Disponibilités	802 863	0	802 863	114 004	688 859
Charges constatées d'avance (3)	2 787	0	2 787	2 630	157
Total II	6 255 474	295 651	5 959 824	5 767 707	192 117
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion Actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	19 377 567	3 654 908	15 722 659	15 785 424	-62 765
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an (brut)					
(3) Dont à moins d'un an (brut)					



PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	DELTA
CAPITAUX PROPRES*			
Capital [dont versé...] (a)	1 048 720	1 048 720	0
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0	
Ecart de réévaluation (b)	0	0	
Ecart d'équivalence (c)	0	0	
Réserves:			
Réserve légale	319 452	319 452	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0	
Réserves réglementées	0	0	
Autres réserves	8 999 519	9 299 519	-300 000
Report à nouveau (d)	-1 039 525	-1 537 930	498 405
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)	580 588	498 405	82 183
Subventions d'investissement	0	0	
Provisions réglementées	0	0	
Total I	9 908 753	9 628 166	280 587
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	0	0	
Provisions pour charges	0	0	
Total II	0	0	
DETTES (1) (g)			
Emprunts obligataires convertibles	0	0	
Autres emprunts obligataires	0	0	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits (2)	5 670 000	5 670 000	0
Emprunts et dettes financières diverses (3)		426 035	-426 035
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)	8 894	15 002	-6 108
Dettes fiscales et sociales	91 213	40 334	50 879
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0	0	
Autres dettes	43 799	5 886	37 913
Instruments de trésorerie	0	0	
Produits constatés d'avance (1)	0	0	
TOTAL III	5 813 905	6 157 258	-343 353
Ecart de conversion passif (IV)	0	0	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	15 722 659	15 785 424	-62 765
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an	143 905	487 258	-343 353
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) Dont emprunts participatifs			

certifié conforme à l'
original le 16.03.2026


	Exercice N	Exercice (N-1)	Delta
Produits d'exploitation (1):			
Ventes de marchandises		0	
Production vendue (biens et services) (a)			
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	0	0	
dont à l'exportation:			
Production stockée (b)			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	19 977	6 659	
Autres produits	2 058	3 181	
Total I	22 034	9 840	12 194
Charges d'exploitation (2):			
Achats de marchandises (d)	0	0	
Variation des stocks (e)	0	0	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (d)	0	0	
Variation des stock (e)	0	0	
*Autres achats et charges externes	41 631	32 459	9 172
Impôts, taxes et versements assimilés	1 402	3 154	-1 752
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et aux provisions:			
Sur immobilisations: dotations aux amortissements (f)	4 390	4 390	0
Sur immobilisations: dotations aux provisions	0	0	
Sur actif circulant: dotations aux provisions	0	0	
Pour risques et charges: dotations aux provisions	0	0	
Autres charges	5 278	0	5 278
Total II	52 702	40 004	12 698
* Y compris			
- Redevances de crédit-bail mobilier	0	0	
- Redevances de crédit-bail immobilier	0	0	



1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-30 668	-30 164	-504
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun:			
Bénéfice ou perte transférée III	0	0	
Pertes ou bénéfices transféré IV	0	0	
Produits financiers:			
De participation (3)	40 813	17 256	23 557
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	35 463	3 224	32 239
Autres intérêts et produits assimilés (3)	415 213	307 096	108 117
Reprises sur provisions et transferts de charges	278 988	151 046	127 942
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	164 707	208 995	-44 288
Total V	935 183	687 618	247 565
Charges financières:			
Dotations aux amortissements et provisions	149 024	22 568	126 456
Intérêts et charges assimilées (4)	63 511	79 380	-15 869
Différences négatives de change		0	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	20 179		20 179
Total VI	232 715	101 948	130 767
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	702 468	585 670	116 798
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	671 801	555 506	116 295
Produits exceptionnels:			
Sur opérations de gestion		6 035	-6 035
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0	
Total VII	0	6 035	-6 035
Charges exceptionnelles:			
Sur opérations de gestion		2	-2
Sur opérations en capital		22 800	-22 800
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0	
Total VIII	0	22 802	-22 802
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	0	-16 767	16 767
Participation des salariés aux résultats (IX)	0	0	
Impôts sur les bénéfices (X)	91 213	40 334	50 879
Total des produits (I+III+V+VII)	957 217	703 493	253 724
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	376 629	205 088	171 541
Bénéfice ou perte	580 588	498 405	82 183
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres	6 035	6 035	0
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres			
(3) Dont produits concernant les entités liées			
(4) Dont intérêts concernant les entités liées			

3 DS

Société par actions simplifiée

Au capital de 1 048 720 Euros

Siège social : 26 rue de la Buhoterie

91160 SAULX LES CHARTREUX

N° Siret : 434 820 908

certificat conforme à l'original
le 16.03.2026



ANNEXE

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de 3DS SAS ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 05 Juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, ainsi que les avis et recommandations ultérieures de l'ANC.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

SOMMAIRE

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- 1 - EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE
- 2 - DEROGATIONS MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES
- 3 - EVENEMENTS POST-CLOTURE

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF

- 1 - Immobilisations corporelles - amortissements pour dépréciation
- 2 - Immobilisations incorporelles - amortissements pour dépréciation
- 3 - Immobilisations financières
- 4 - Clients et comptes rattachés
- 5 - Autres créances
- 6 - Actif circulant
- 7 - Disponibilités
- 8- Etat des créances

2. BILAN PASSIF

- 1 - Capital
- 2 - Provision pour risques
- 3 - Fournisseurs – Effets à payer
- 4 – Etat des dettes

C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

- 1 – Ventilation du chiffre d'affaires
- 2 – Ventilation de l'effectif moyen
- 3 – Transfert de charges
- 4 – Résultat exceptionnel

D – ENGAGEMENTS - Garanties hors bilan

E – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

F – INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

G – HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

L'engagement de prise de participation dans la Sas Le Grand Chiron à hauteur de 50%

2 – DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Néant.

3 – EVENEMENTS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant, nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1– BILAN ACTIF

Note n° 1 : Immobilisations corporelles. Amortissements, Dépréciations

La méthode de base retenue pour l'évaluation des immobilisations est la méthode des coûts historiques.

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Matériel de bureau et informatique	Dégressif	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans
Bâtiment	Linéaire	10 ans

Note n° 2 : Immobilisations incorporelles. Amortissements, Dépréciations

TYPE D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Logiciels	Linéaire	1 an

Note n° 3 : Immobilisations financières. Provisions, Dépréciations

3-1 Participations et créances rattachées

Méthode d'évaluation des titres :

La valeur brute au bilan est inscrite soit à la valeur historique d'acquisition, soit à la valeur d'apport le cas échéant.

Pour les obligations uniquement, la valeur retenue est la valeur nominale du titre. Le cas échéant les intérêts courus sont inscrits au débit des revenus obligataires. En cas d'acquisition au dessus du pair, la charge est comptabilisée sur l'exercice d'acquisition, au dessous du pair le produit est également comptabilisé sur l'exercice d'acquisition.

Le montant brut des participations financières s'élève à 4 563 785 € au 31 décembre 2024 contre un montant de 4 513 396 € en 2023.

La provision pour dépréciation s'élève à 1 868 372 € d'où un montant net pour les titres de participation de 2 695 413 €.

Les créances moyen long terme rattachées à des participations s'élèvent à 247 434 €. Leur montant était de 389 205 € l'exercice précédent.

3-2 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Le montant brut total au 31 décembre 2024 des autres titres immobilisés s'élève à 8 235 584 €. En 2023 le montant brut était de 8 524 656 €.

Provisions pour dépréciation sur immobilisations financières :

Le montant total de la provision pour dépréciation des titres financiers immobilisés s'élève à 1 423 712 € au 31 décembre 2024. Au 31 décembre 2023 elle était de 1 283 701 €.

Pour les immobilisations financières cotées, la provision correspond à la différence entre le cours de bourse des titres immobilisés au 31 décembre et leur montant historique de comptabilisation. Seules les moins-values latentes sont comptabilisées.

Note n° 4 : Clients & comptes rattachés

Le montant total inscrit en compte client correspond aux montants d'intérêts financiers et produits d'assistance liés à des participations pour 20 168 €.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Note n° 5 : Autres créances

Ce sont les créances, court et moyen terme, rattachées à des participations portées en compte courant ou en avances conditionnées, les créances à des tiers, les créances fournisseurs, et aussi le crédit de TVA, soit un montant brut de 2 740 091 € au 31 décembre 2024 dont 2 404 186 € rattachés à des participations du groupe.

La provision au titre du passif de la société Villa Atelier est de 295 651 € à la clôture. Elle a été diminuée du montant de la seconde annuité de remboursement du plan de continuation. Au 31 décembre 2023 elle était de 315 628 €.

Note n° 6 : Actif circulant

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites à leur valeur historique brute d'acquisition. Au 31 décembre 2024 leur montant total est de 2 689 566 € dont 1 872 478 € de contrats de capitalisation, 245 000 € d'autres obligations (crowdfunding), 147 000 € en Private Equity, 400 000 € en comptes à terme et 25 087 € d'intérêts courus à recevoir.

Note n° 7 : Disponibilités

Le montant s'élève à 802 863 € au 31 décembre 2024 contre 114 004 € en 2023.

Note n° 8 : Etat des échéances des créances

cf. 2057 en annexe

2 – BILAN PASSIF

Note n° 1 : Capital

Le capital est composé de 1 048 720 actions de 1 Euro de valeur nominale.

	NOMBRE D'ACTIONS	VALEUR
Position en début d'exercice	1 048 720	1 048 720 €
Mouvements		
Position en fin d'exercice	1 048 720	1 048 720 €

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SAS 3DS										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	247 434		UM	129 981		UN	117 452			
	Prêts (1) (2)		UP			UR			US				
	Autres immobilisations financières		UT	154		UV			UW	154			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA										
	Autres créances clients		UX	20 168		20 168							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée*) UO		ZI										
	Personnel et comptes rattachés		UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ										
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM										
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	35 456		35 456							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN										
		Divers	VP										
	Groupe et associés (2)		VC	2 404 186		2 404 186							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	300 449		38 093				262 356			
	Charges constatées d'avance		VS	2 787		2 787							
	TOTAUX			VT	3 010 634		VU	2 630 671		VV	379 963		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	141 771									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VII	5 670 000				5 670 000					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	8 894		8 894							
Personnel et comptes rattachés			8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D										
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	91 213		91 213							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW										
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	43 799		43 799							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	5 813 905		VZ	143 905		5 670 000				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VI.					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK										
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032													

Tableau de variation des capitaux propres

	BILAN AU 31.12.24	BILAN AU 31.12.23	VARIATIONS
Capital	1 048 720	1 048 720	0
Primes d'émission			0
Réserve légale	319 452	319 452	0
Autres réserves	8 999 519	9 299 519	-300 000
Report à nouveau	-1 039 525	-1 537 930	498 405
résultat	580 588	498 405	82 183
CAPITAUX PROPRES	9 908 753	9 628 166	280 588

Note n° 2 : Provision pour charges
Néant

Note n° 3 : Fournisseurs

La dette compte de tiers Fournisseurs s'élève à 8 894 € ; effets à payer néant.

Note n°4 : Etat des dettes

cf. 2057 en annexe

C – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note n° 1 : Ventilation du chiffre d'affaires

Production totale vendue : services France néant

Note n° 2 : Ventilation de l'effectif moyen

1 mandataire social

Note n° 3 : Transfert de charges

Néant

Note n° 4 : Ventilation du résultat exceptionnel

Néant

D – ENGAGEMENTS HORS BILAN

. En date du 12 juin 2013, caution a été donnée au profit de la SARL Carrosserie de la Butte aux Cailles, à hauteur de 30 k€ au profit du CREDIT MUTUEL, concernant le compte courant professionnel ouvert au nom du cautionné auprès de la banque Crédit Mutuel.

Le montant des engagements au 31 décembre 2024 est de 0 k€.

. Dans le cadre d'un projet confidentiel de développement et de compétitivité à l'initiative d'un grand Groupe Industriel, la société 3DS est bénéficiaire avec la société Volum-E, agissant ensemble et solidairement, d'une aide versée sous forme d'avances récupérables, accordée par Bpifrance Financement. Le projet s'est arrêté en 2024, la société 3DS n'a pas été appelée comme caution.

. Nantissement d'un portefeuille titres valorisé au 31/12/2024 à 6 546 502 € en garantie du remboursement d'un prêt bancaire de 7 500 000 € accordé par L.C.L en date du 24 décembre 2021. Le montant restant du au 31 décembre 2024 est de 5 670 000 €.

E – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cf. tableau ci-après.

F – INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

Cf. tableau ci-après.

Les transactions conclues entre parties liées ont été faites à des conditions normales ou ont été non significatives.

G – HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires versés au commissaire aux comptes au cours de l'exercice 2024 s'élèvent à 5 400 € ttc.

ANNEXE E

3 DS

Sas au capital de 1.048.720 Euros

Siège social :

26 rue de la Buhoterie

91160 SAULX LES CHARTREUX

N° Siret : 434 820 908

Informations financières	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Chiffres d'affaires HT du dernier exercice écoulé 2024	Résultat du dernier exercice écoulé 2024	RC	SIRET
Filiales et participations				Brute	Nette				
TRAPINEX	422 910	-347 495	67.35%	372 736	372 736	45 000	-650 919	EVRY	954 287 207
VOLUM-E	440 750	2 027 044	60.28%	3 356 047	1 487 675	7 132 616	708 207	NEUFCHATEL	428 774 996
KINOME	651 420	-250 760	5.16%	202 545	202 545	1 053 287	-719 396	BOBIGNY	487 529 703
SCI d'ALLEAUME de TREFFOREST	1 245 000	-80 023	15.98%	199 000	199 000	9 387	-22 774	DIEPPE	798 673 430
SCI DAMPIERRE	727 916	-427 496	38.88%	432 957	432 957	49 867	-55 349	EVRY	444 973 143

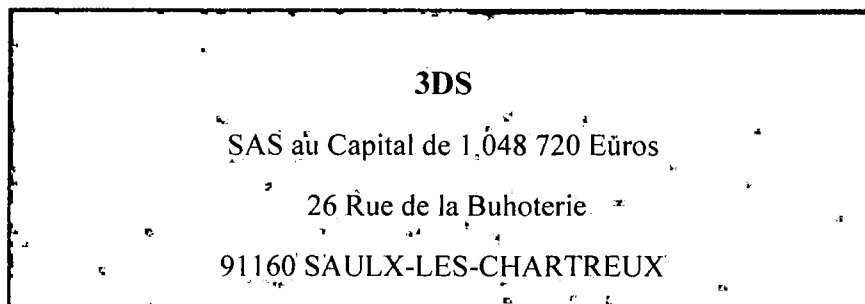
ANNEXE F

INFORMATIONS
SUR LES ENTREPRISES LIEES

3 DS
Sas au capital de 1.048.720 Euros
Siège: 26 rue de la Buhoterie
91160 Saulx les Chartreux
N° Siret : 434 820 908

POSTES (en k€)	Volum-E	TRAPINEX	SCI DAMPIERRE	SCI ALLEAUME TREFFOREST	KINOME	TOTAL
ACTIF						
Participations	3 356	373	433	199	203	4 564
Créances rattachées à des participations	216	31.4				247
Trésorerie consolidée	932	44	26		75	1 002
Obligations convertibles	0					75
Provisions	-1 868					-1 868
PASSIF						
Trésorerie consolidée						0
PRODUITS						
Revenus de participations & OC	35					35
Produits de ou liés à des participations	39	1.9			0.3	41
Trésorerie consolidée						0
Prestations, jetons, locations						
CHARGES						
Charges financières		9.0				9
Charges exceptionnelles						
Trésorerie consolidée						0.0

certifié conforme à
l'original le 16.03.2026



**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7 rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC- Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société par actions simplifiées au capital de 354 429 €
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 378 735 823

3DS

26 Rue de la Buhoterie
91160 SAULX-LES-CHARTREUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3DS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 3DS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7 rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC-- Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société par actions simplifiées au capital de 354 429 €
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 378 735 823

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 13 mars 2026

Le Commissaire aux comptes

DEC, représenté par

Guillaume DOISY, associé

Signé par Guillaume Doisy
Le 13 mars 2026